



## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL DE VILLENEUVE DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PRÉAVIS N° 01/2016

### Réfection de la route des Paquays et création d'un giratoire sous le viaduc A9

Président : YERSIN Marcel David

Rapporteur : PASTORE Alexandre

Membres : CORNET Thibaut  
KARLEN Dylan  
DE CRISTOFARO Gilbert

La commission des finances s'est réunie à deux reprises afin d'étudier le préavis 01/2016 relatif à la réfection de la route des Paquays et à la création d'un giratoire sous le viaduc A9. Le 29 avril, suite à une visite des lieux, la commission a rencontré M. Michel Oguey, municipal, qui a répondu à nos questions. Une nouvelle réunion a eu lieu le 9 mai en compagnie de M. Cédric Robert, municipal, et du chef de service M. Jean-Marc Zeller. La commission des finances les remercie pour leur disponibilité et les renseignements fournis.

Dans le cadre des travaux de transformation du centre Artevil, une étude de mobilité a démontré qu'il était nécessaire de repenser la circulation dans la zone industrielle D. Déjà évoquée dans le cadre d'URB8, la mise en place d'une boucle ressort comme le moyen idéal de fluidifier le trafic (300 à 1000 véhicules/jour), notamment en supprimant le feu de signalisation et en créant un giratoire sous le Viaduc A9.

S'agissant du **giratoire**, l'étude globale de circulation révèle qu'il augmentera de 40% l'efficacité de l'intersection sous le Viaduc. De plus, la sécurité des piétons se trouvera renforcée grâce à l'installation de trottoirs et à la nécessité pour les véhicules de ralentir. Selon la convention approuvée par la municipalité le 24 novembre 2015, les propriétaires s'engagent à financer le giratoire à hauteur de CHF 900'000.-, soit la totalité des coûts. D'autres aménagements non mentionnés dans ce préavis seront réalisés entre les magasins Hornbach et Conforama pour permettre aux véhicules sortant de rejoindre la route sous l'autoroute. Les coûts de ces derniers seront pris en charge par les propriétaires d'Artevil. Il en va de même en ce qui concerne les coûts de réfection de la route de sortie de l'entreprise de transports SIEBER qui sera à la charge des privés.

Le montant à la charge de la commune se concentre sur la **réfection de la route des Paquays**. Depuis le préavis refusé en 2013, plus de CHF 40'000.- ont été dépensés pour parer aux travaux les plus pressants de réfection de cette route. Vu son état, il est facile d'imaginer que les coûts d'entretien ne cesseront que si une restauration complète est entreprise. Par rapport au précédent préavis, le coût



de cette réfection est inférieur de CHF 160'000.-. En outre, il est probable que lors des appels d'offres, les montants soient moins élevés que prévus.

**Côté mobilité douce**, trottoirs et passages cloutés formeront un chemin ininterrompu qui permettra aux piétons d'atteindre les magasins en sécurité. Faute de place, aucune piste cyclable n'est prévue.

Ce préavis apporte plusieurs avantages pour la Commune de Villeneuve :

- La création d'une boucle et d'un tronçon à sens unique aura pour effet de diminuer les problèmes de fluidité du trafic liés au carrefour se situant devant le magasin Casa et cela particulièrement lors des week-ends et jours de forte affluence ;
- La création d'infrastructures n'impactant pas les finances communales ;
- La réfection d'une section de la route des Paquays, cette fois-ci à un prix abordable et correspondant aux finances communales ;
- Plus de sécurité pour les piétons ;
- Plus d'attractivité pour les zones industrielles et commerciales donc, au final, un retour sur investissement pour la commune de Villeneuve ;
- L'opportunité d'une cohésion et collaboration entre les secteurs public et privé.

Il est aussi à relever que le plan des dépenses d'investissement 2016-2020 prévoit pour les zones industrielles et commerciales env. 1 million de francs pour la création et la sécurisation du cheminement piétonnier et l'amélioration du réseau routier (y compris giratoire), planification qui dénote l'anticipation faite par la Municipalité sur cet objet.

Au vu de ce qui précède, une grande majorité de la commission des finances (4 oui et une abstention) demande au conseil communal :

1. d'autoriser le projet de réfection de la route des Paquays et la création d'un giratoire sous le viaduc, conformément au programme des travaux décrits dans le présent préavis ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'530'000.- TTC pour la réalisation de ces travaux ;
3. de prendre acte de la participation des propriétaires à hauteur de CHF 860'000.- TTC (maximum CHF 900'000 TTC) ;
4. d'autoriser le financement de l'investissement net par le recours à l'emprunt, aux meilleures conditions du marché ;
5. d'amortir l'investissement sur une période de 30 ans.

Villeneuve, le 2 juin 2016

Le Président :

Le rapporteur :